

RCS : BREST Code greffe : 2901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1974 B 00047 Numéro SIREN : 300 796 232 Nom ou dénomination : A A A LOCATOUR
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2019 sous le numéro de dépôt 4162

RECEPISSE DE DEPOT

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr
Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98

A A A LOCATOUR

45 rue de Keranfurust
29200 Brest

V/REF :

N/REF : 74 B 47 / 2019-B-4162

Le greffier du tribunal de commerce de Brest certifie qu'il a reçu le 07/10/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

Concernant la société

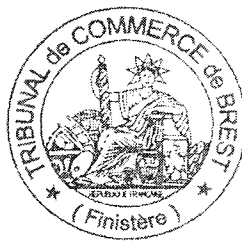
A A A LOCATOUR
Société par actions simplifiée
45 rue de Keranfurust
29200 Brest

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-4162 le 07/10/2019

R.C.S. BREST 300 796 232 (74 B 47)

Fait à BREST le 07/10/2019,

LE GREFFIER



Y. B.
B. B.

Départ D11406

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

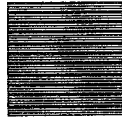
LOCATOUR

45 rue de Kéranfurust

29200 BREST

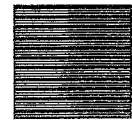
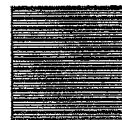
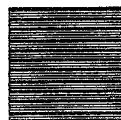
0298028156

**Copie certifiée
conforme**



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2018



SOFICAR

45 Rue de Keranfurust

29200 BREST

Téléphone : 0298028156



Bilan Actif

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/06/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	259 454	256 728	2 726	19 465
Fonds commercial	698 385		698 385	698 385
Autres immobilisations incorporelles	50 215		50 215	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 008 055	256 728	751 327	717 850
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 168 865	913 570	255 295	329 120
Installations techniques, matériel et outillage industriel	711 754	672 132	39 621	42 632
Autres immobilisations corporelles	19 075 243	3 582 834	15 492 409	14 355 104
Immobilisations en cours				206 438
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	20 955 862	5 168 536	15 787 326	14 933 294
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	366 530		366 530	366 530
Créances rattachées à des participations	10 738		10 738	13 160
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	77 740		77 740	77 740
TOTAL immobilisations financières :	455 008		455 008	457 430
ACTIF IMMOBILISÉ	22 418 924	5 425 264	16 993 660	16 108 574

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	130 029		130 029	106 159
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	5 042		5 042	8 450
TOTAL stocks et en-cours :	135 071		135 071	114 609
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	122 573		122 573	169 879
Créances clients et comptes rattachés	2 372 865	283 312	2 089 553	2 538 211
Autres créances	2 674 879		2 674 879	3 714 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 170 317	283 312	4 887 006	6 422 147
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	581 481		581 481	1 103 721
Charges constatées d'avance	61 296		61 296	75 094
TOTAL disponibilités et divers :	642 777		642 777	1 178 816
ACTIF CIRCULANT	5 948 165	283 312	5 664 853	7 715 572

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	28 367 089	5 708 576	22 658 514	23 824 145
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

Bilan Passif

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	572 800	572 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 062 492	1 062 492
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	57 280	57 280
Réserves statutaires ou contractuelles	46 215	46 215
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 180 814	1 789 087
Report à nouveau	557 276	489 126
Résultat de l'exercice	3 476 877	4 017 000
TOTAL situation nette :		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 095 002	1 623 924
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	5 571 879	5 640 924
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	52 803	47 996
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 803	47 996
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	9 109 527	6 397 290
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 236 999	4 101 378
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	11 346 526	10 498 669
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		72 786
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 530 404	2 975 599
Dettes fiscales et sociales	855 715	701 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 025 374	3 841 129
Autres dettes	275 813	45 646
TOTAL dettes diverses :	5 687 306	7 563 770
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 033 831	18 135 225
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 658 514	23 824 145

Compte de Résultat (Première Partie)

OCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	408 294		408 294	337 512
Production vendue de biens	10 324 114		10 324 114	9 987 761
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	10 732 408		10 732 408	10 325 273
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			908 472	822 534
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			102 017	190 270
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 742 896	11 338 076
CHARGES EXTERNES			72 343	49 432
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			120 606	105 741
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(23 870)	8 706
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			4 742 261	4 741 342
Autres achats et charges externes				
TOTAL charges externes :			4 911 340	4 905 222
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			457 879	488 315
CHARGES DE PERSONNEL			1 475 626	1 446 071
Salaires et traitements			477 450	483 860
Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :			1 953 076	1 929 931
DOTATIONS D'EXPLOITATION			2 136 029	2 215 016
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations			283 312	254 718
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			2 419 340	2 469 735
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			789 154	764 902
CHARGES D'EXPLOITATION			10 530 789	10 558 104
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 212 107	779 972

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OCATOIR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 212 107	779 972
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	54 000	54 000
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 292	314
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	55 292	54 314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	111 140	114 713
Intérêts et charges assimilées		249
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	111 140	114 962
RÉSULTAT FINANCIER	(55 847)	(60 649)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 156 260	719 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS	47 542	67 815
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 077 227	10 397 069
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 887 636	1 989 625
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 012 405	12 454 509
CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 504	12 801
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 035 568	10 444 010
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 270 577	2 062 140
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 356 649	12 518 951
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(344 245)	(64 442)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	36 384	(0)
Impôts sur les bénéfices	218 355	165 755
TOTAL DES PRODUITS	23 810 593	23 846 899
TOTAL DES CHARGES	23 253 317	23 357 773
BÉNÉFICE OU PERTE	557 276	489 126

Annexe

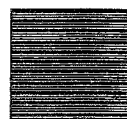
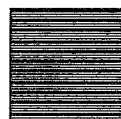
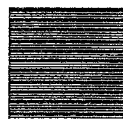


Table des matières

1 Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Principes, règles et méthodes comptables

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

2.1.2 Tableau des amortissements

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.6 Stocks

2.1.7 Créances

Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

2.2.2 Capital

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.4 Dettes financières

2.2.5 Autres dettes

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat exceptionnel

3.1.1 Produits exceptionnels

3.1.2 Charges exceptionnelles

3.2 Impôt sur les sociétés

3.2.1 Ventilation

3.2.2 Impôt différé

3.2.3 Ventilation du chiffre d'affaires

3.2.4 Honoraires du commissaire aux comptes

4 Autres informations

4.1 Engagements donnés

4.2 Effectif moyen

4.3 Engagements retraite, DIF et CICE

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Pas de faits significatifs survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les modalités d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Application de la réforme des actifs à compter des acquisitions de véhicules 2005.
- Les amortissements économiques sur les véhicules ont été calculés comme suit :
 - Prix d'achat remisé – valeur de reprise (buy back)
- Les amortissements fiscaux ont été calculés comme précédemment :
 - Prix d'achat remisé – valeur d'usage 4 ans

Au 31 décembre 2018, les amortissements dérogatoires représentaient 2 095 0002 € dans les capitaux propres.

Autres évènements de l'exercice et postérieur à l'exercice.

Néant

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	908 685		99 369
TOTAL immobilisations incorporelles :	908 685		99 369
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	1 167 377		1 488
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	688 754		23 000
Installations générales, agencements et divers	632 567		13 649
Matériel de transport	16 592 261		13 141 402
Matériel de bureau, informatique et mobilier	402 769		15 433
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	206 438		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 690 164		13 194 972
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	379 690		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	77 740		
TOTAL immobilisations financières :	457 430		

TOTAL GÉNÉRAL	21 056 279	13 294 341
----------------------	-------------------	-------------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 008 055	
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 008 055	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			1 168 865	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			711 754	
Inst. générales, agencements et divers			646 216	
Matériel de transport		11 670 785	18 062 877	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	45 106	6 946	366 150	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	206 438			
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	251 544	11 677 731	20 955 862	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 422	377 268	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			77 740	
TOTAL immobilisations financières :		2 422	455 008	

TOTAL GÉNÉRAL	251 544	11 680 152	22 418 924	
----------------------	----------------	-------------------	-------------------	--

Amortissements

LOCATOIR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	190 835	65 893		256 728
TOTAL immobilisations incorporelles :	190 835	65 893		256 728
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	838 257	75 312		913 570
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	646 122	26 011		672 132
Inst. générales, agencements et divers	584 029	14 694		598 723
Matériel de transport	2 381 616	1 920 627	1 649 525	2 652 718
Mat. de bureau, informatique et mobil.	306 846	31 491	6 946	331 392
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 756 870	2 068 136	1 656 470	5 168 536
TOTAL GÉNÉRAL	4 947 705	2 134 029	1 656 470	5 425 264

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	65 893		
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 893		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	75 312		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	26 011		
Installations générales, agencements et divers	14 694		
Matériel de transport	1 920 627		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 491		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 068 135		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	2 134 028		

Les

elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des de règlement ou à leur coût de production.

bilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la

imputabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de sions et frais d'actes liés à l'acquisition.

6, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds ns du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les

pte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le l'objet d'aucun amortissement. La dépréciation du fonds

on que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur ctuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la

ion permet de ramener la valeur nette comptable du fonds lle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds

n test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis e la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de

xercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur

merciaux à l'actif de l'entreprise s'élève à 684 664,86 € se

annion : 82 325 € le 15/03/2002

Saint-Brieuc : 99 091 € le 23/06/1998

suite à la fusion réalisée le 01/01/2003 : 503 248 €.

elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des de règlement ou à leur coût de production.

bilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la

steren
commissaire aux com

Rue Rosemonde GÉ
Téléphone 02 98 02

SELAS AU CAPITAL DE 40
RENNES - SIRET 349 516 42

Amortissements

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	190 835	65 893		256 728
TOTAL immobilisations incorporelles :	190 835	65 893		256 728
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	838 257	75 312		913 570
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	646 122	26 011		672 132
Inst. générales, agencements et divers	584 029	14 694		598 723
Matériel de transport	2 381 616	1 920 627	1 649 525	2 652 718
Mat. de bureau, informatique et mobil.	306 846	31 491	6 946	331 392
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 756 870	2 068 136	1 656 470	5 168 536
TOTAL GÉNÉRAL	4 947 705	2 134 029	1 656 470	5 425 264

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	65 893		
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 893		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	75 312		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	26 011		
Installations générales, agencements et divers	14 694		
Matériel de transport	1 920 627		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 491		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 068 135		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	2 134 028		

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice. Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement. La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité

Le montant des fonds commerciaux à l'actif de l'entreprise s'élève à 684 664,86 € se répartissant comme suit :

- Acquisition du fonds de Lannion : **82 325 €** le 15/03/2002
- Acquisition du fonds de Saint-Brieuc : **99 091 €** le 23/06/1998
- Fonds entreprise Lambert suite à la fusion réalisée le 01/01/2003 : **503 248 €**.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Evaluation

Les véhicules sont comptabilisés de la manière suivante :

- Montant de la facture diminuée de la prime de volume éventuelle.

2.1.4.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 et 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos (en €)	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+50%) SCI POMPIDOU	966 333	60%	365 878	120 209	90 301	54 000
Participations (10 à 50%) SCI AEROPORT	(5 074)	33,33%	152	35 439	(5 532)	0

2.1.5.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations :
 - SCI AEROPORT : 10 738 €

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette
Carburants et divers	135 071	/	135 071

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO ;

2.1.7 Créances

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque statistique de non recouvrement déterminé par la société.

2.1.7.1 Classement par échéances

Voir tableau 2057.

2.1.7.2 Charges constatées d'avance

Les charges s'élèvent à : 61 296 € réparties ainsi :

Electricité – Gaz - EAU	333 €
Loyers	6 043 €
Maintenance	666 €
Assurance	7 628 €
Téléphone	680 €
Documentation	2 381 €
Publicité	43 564 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	572 800			572 800
Primes, réserves	2 955 073	+ 127	-608 400	2 346 801
Report à nouveau				
Résultat	489 126	+ 557 276	- 489 126	557 276
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	1 623 924	+ 2 270 577	-1 799 499	2 095 002
Autres				
Total	5 640 924	+ 2 827 980	-2 897 025	5 571 879

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 2 864 actions de 200 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	2 864	572 800
Mouvements :		
Position fin d'exercice	2 864	572 800

2.2.2.2 Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	557 276
• Impôt sur les bénéfices à 28% / 33%	+	218 355
• Résultat avant impôts	=	812 015
• Variation des provisions réglementées		
		471 078
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		1 283 093

La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

- Amortissement fiscal sur 4 ans,
- Amortissement économique égal à la valeur d'achat moins la valeur buy back sur la durée de détention du véhicule.

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	7 000			7 000			
Provisions pour charges	40 996		11 807				52 803
Total	47 996		11 807	7 000			52 803

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2.3.3 Engagements pris en matière de retraite

Pas de provision

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Cf tableau joint

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat exceptionnel

3.1.1 Produits exceptionnels

• Produits exceptionnels sur opération de gestion :	47 542
• Réalisation immobilisation :	10 077 227
• Reprise amortissement dérogatoire :	1 887 636
• Reprise sur amortissement exceptionnel :	
• Reprise sur provision pour risques et charges :	
Total	12 012 405

3.1.2 Charges exceptionnelles

• Charges exceptionnelles sur opération de gestion :	50 504
• Valeur nette comptable des immobilisations cédées :	10 035 568
• Dotation amortissement dérogatoire :	2 270 577
• Dotation exceptionnelle véhicule :	
• Dotation provision pour risques et charges :	
Total	12 356 649

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôt	1 156 260	- 344 245
Impôts	218 355	
Participation	36 381	
Résultat après impôts	557 276	

3.2.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases – Provision participation :	36 384
Taux d'imposition	28%
Créance d'impôt différé	<u>10 188</u>

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Provisions réglementées amortissement dérogatoire	2 095 002
Autres dispositions fiscales	
Total base	<u>2 095 002</u>
Taux d'imposition	28%
Dette d'impôt différé	<u>586 601</u>

3.3 Ventilation du chiffre d'affaires

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	408 294		408 294	337 512
Production vendue de services	10 324 114		10 324 114	9 987 761
Chiffres d'affaires nets	10 732 408		10 732 408	10 325 273

3.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes est de 10 148.49 € HT au 31/12/2018.

4

Autres informations

4.1

Engagements donnés et reçus

Libellé	Banque	Montant caution	KRD au 31/12/2018	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	208 040	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	159 463	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	214 428	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	5 469	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	7 876	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	135 114	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	77 289	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	80 823	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	207 765	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	359 353	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	351 252	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 230 K€	BCME	230 000	109 069	Caution solidaire SOFICAR
BCME 1000K€ (05/2018)	BCME	1 000 000	894 853	Caution solidaire SOFICAR
BPO 1000K€ (02/2018)	BPO	1 000 000	894 854	Caution solidaire SOFICAR
CIO 900K€ (02/2018)	CIO	900 000	794 828	Caution solidaire SOFICAR
CA VH 500K€ (09/2018)	CA	500 000	475 207	Caution solidaire SOFICAR
BNP 500K€ (09/2018)	BNP	500 000	467 008	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 167	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 276	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	1 000 000	900 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	402 988	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 750 000	423,752,10	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 650 000	1 962 732	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPGO	500 000	417 585	Caution solidaire SOFICAR

4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5.31	
Employés – Agents de maîtrise	54.36	
Total	59.67	

4.3 Engagements retraite, CICE et transferts de charges

Engagements retraite

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

Crédit impôt Compétitivité Emploi

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **77 095 €**, Correspondant à 6% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel, et a été utilisé pour l'amélioration du fond de roulement.

Transferts de charges

Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :

Transfert charges d'exploitation : 544 236 €
Transfert charges de personnel : 109 518 €

Provisions Inscrites au Bilan

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 623 924	2 270 577	1 799 499	2 095 002
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 623 924	2 270 577	1 799 499	2 095 002

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	7 000 40 996	 11 807	7 000 	 52 803
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	47 996	11 807	7 000	52 803

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 335 855	 283 312	 254 718	 283 312
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	335 855	283 312	254 718	283 312

TOTAL GÉNÉRAL	2 007 776	2 565 695	2 061 217	2 431 117
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

LOCATOIR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	10 738		10 738
Prêts			
Autres immobilisations financières	77 740		77 740
TOTAL de l'actif immobilisé :	88 478		88 478
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	484 119		484 119
Autres créances clients	1 888 746	1 888 746	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	68	68	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 021	1 021	
État - Impôts sur les bénéfices	16 332	16 332	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 201 019	1 201 019	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 495 694	1 495 694	
TOTAL de l'actif circulant :	5 086 998	4 602 879	484 119
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	61 296	61 296	

TOTAL GÉNÉRAL	5 236 772	4 664 175	572 597
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 208 393	3 208 393		
- à plus d' 1 an à l'origine	5 901 134	1 463 818	3 978 319	458 997
Emprunts et dettes financières divers	901 158	900 000	1 158	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 530 404	2 530 404		
Personnel et comptes rattachés	264 347	264 347		
Sécurité sociale et autres organismes	215 017	215 017		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	373 963	373 963		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 367	2 367		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 025 374	2 025 374		
Groupe et associés	1 335 841	1 335 841		
Autres dettes	275 813	275 813		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 033 811	12 595 338	3 979 477	458 997
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------

Dépôt N° B16162

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST



A.A.A. LOCATOUR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Rue Rosemonde Gérard – CS 20027 – 29801 BREST CEDEX 9
Téléphone 02 98 02 86 86 – Télécopie 02 98 41 77 73

SELAS AU CAPITAL DE 40 000 EUROS – SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES – MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE
RENNES – SIRET 349 516 427 000 37

A.A.A. LOCATOUR

Société par actions simplifiée au capital de 572 800 euros

Siège social : 45, Rue de Keranfurust - 29200 BREST

N° Siren : 300 796 232

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société A.A.A. LOCATOUR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A.A. LOCATOUR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

A.A.A. LOCATOUR

Exercice clos le
31 décembre 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Immobilisations :

L'annexe expose les méthodes comptables relatives aux modalités d'amortissement des véhicules.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, nous nous sommes assurés de leur correcte application et nous avons vérifié les informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par son président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une

A.A.A. LOCATOUR

*Exercice clos le
31 décembre 2018*

anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

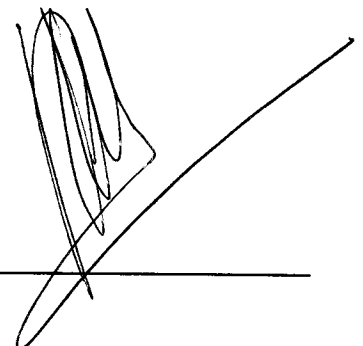
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 27 juin 2019

Le commissaire aux comptes

STERENN

Pascale CHARLIER,
Associée

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascale Charlier', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Bilan Actif

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/06/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	259 454	256 728	2 726	19 465
Fonds commercial	698 385		698 385	698 385
Autres immobilisations incorporelles	50 215		50 215	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 008 055	256 728	751 327	717 850
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 168 865	913 570	255 295	329 120
Installations techniques, matériel et outillage industriel	711 754	672 132	39 621	42 632
Autres immobilisations corporelles	19 075 243	3 582 834	15 492 409	14 355 104
Immobilisations en cours				206 438
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	20 955 862	5 168 536	15 787 326	14 933 294
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	366 530		366 530	366 530
Créances rattachées à des participations	10 738		10 738	13 160
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	77 740		77 740	77 740
TOTAL immobilisations financières :	455 008		455 008	457 430
ACTIF IMMOBILISÉ	22 418 924	5 425 264	16 993 660	16 108 574
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	130 029		130 029	106 159
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	5 042		5 042	8 450
TOTAL stocks et en-cours :	135 071		135 071	114 609
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	122 573		122 573	169 879
Créances clients et comptes rattachés	2 372 865	283 312	2 089 553	2 538 211
Autres créances	2 674 879		2 674 879	3 714 057
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	5 170 317	283 312	4 887 006	6 422 147
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	581 481		581 481	1 103 721
Charges constatées d'avance	61 296		61 296	75 094
TOTAL disponibilités et divers :	642 777		642 777	1 178 816
ACTIF CIRCULANT	5 948 165	283 312	5 664 853	7 715 572
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	28 367 089	5 708 576	22 658 514	23 824 145

Bilan Passif

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	572 800	572 800
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 062 492	1 062 492
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	57 280	57 280
Réserves statutaires ou contractuelles	46 215	46 215
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 180 814	1 789 087
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	557 276	489 126
TOTAL situation nette :	3 476 877	4 017 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	2 095 002	1 623 924
CAPITAUX PROPRES	5 571 879	5 640 924
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	52 803	47 996
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	52 803	47 996
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 109 527	6 397 290
Emprunts et dettes financières divers	2 236 999	4 101 378
TOTAL dettes financières :	11 346 526	10 498 669
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		72 786
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 530 404	2 975 599
Dettes fiscales et sociales	855 715	701 396
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 025 374	3 841 129
Autres dettes	275 813	45 646
TOTAL dettes diverses :	5 687 306	7 563 770
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	17 033 831	18 135 225
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	22 658 514	23 824 145

Compte de Résultat (Première Partie)

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	408 294		408 294	337 512
Production vendue de services	10 324 114		10 324 114	9 987 761
Chiffres d'affaires nets	10 732 408		10 732 408	10 325 273
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			908 472	822 534
Autres produits			102 017	190 270
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 742 896	11 338 076
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			72 343	49 432
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			120 606	105 741
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(23 870)	8 706
Autres achats et charges externes			4 742 261	4 741 342
TOTAL charges externes :			4 911 340	4 905 222
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			457 879	488 315
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 475 626	1 446 071
Charges sociales			477 450	483 860
TOTAL charges de personnel :			1 953 076	1 929 931
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 136 029	2 215 016
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			283 312	254 718
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			2 419 340	2 469 735
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			789 154	764 902
CHARGES D'EXPLOITATION			10 530 789	10 558 104
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 212 107	779 972

Compte de Résultat (Seconde Partie)

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 212 107	779 972
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	54 000	54 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	1 292	314
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	55 292	54 314
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	111 140	114 713
Différences négatives de change		249
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	111 140	114 962
RÉSULTAT FINANCIER	(55 847)	(60 649)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 156 260	719 324
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 542	67 815
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 077 227	10 397 069
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 887 636	1 989 625
	12 012 405	12 454 509
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	50 504	12 801
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 035 568	10 444 010
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 270 577	2 062 140
	12 356 649	12 518 951
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(344 245)	(64 442)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	36 384	(0)
Impôts sur les bénéfices	218 355	165 755
TOTAL DES PRODUITS	23 810 593	23 846 899
TOTAL DES CHARGES	23 253 317	23 357 773
BÉNÉFICE OU PERTE	557 276	489 126

Table des matières

1 Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Principes, règles et méthodes comptables

2 Informations relatives au bilan

Actif

- 2.1.1 Tableau des immobilisations
- 2.1.2 Tableau des amortissements
- 2.1.3 Immobilisations incorporelles
- 2.1.4 Immobilisations corporelles
- 2.1.5 Immobilisations financières
- 2.1.6 Stocks
- 2.1.7 Créances

Passif

- 2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres
- 2.2.2 Capital
- 2.2.3 Provisions pour risques et charges
- 2.2.4 Dettes financières
- 2.2.5 Autres dettes

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat exceptionnel

- 3.1.1 Produits exceptionnels
- 3.1.2 Charges exceptionnelles

3.2 Impôt sur les sociétés

- 3.2.1 Ventilation
 - 3.2.2 Impôt différé
 - 3.2.3 Ventilation du chiffre d'affaires
 - 3.2.4 Honoraires du commissaire aux comptes
-

4 Autres informations

- 4.1 Engagements donnés
- 4.2 Effectif moyen
- 4.3 Engagements retraite, DIF et CICE

Faits majeurs

Evènements principaux de l'exercice

Pas de faits significatifs survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code du commerce. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Les modalités d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Application de la réforme des actifs à compter des acquisitions de véhicules 2005.
- Les amortissements économiques sur les véhicules ont été calculés comme suit :
 - Prix d'achat remisé – valeur de reprise (buy back)
- Les amortissements fiscaux ont été calculés comme précédemment :
 - Prix d'achat remisé – valeur d'usage 4 ans

Au 31 décembre 2018, les amortissements dérogatoires représentaient 2 095 0002 € dans les capitaux propres.

Autres évènements de l'exercice et postérieur à l'exercice.

Néant

2 Informations relatives au bilan

Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Immobilisations

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 25/06/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	908 685		99 369
TOTAL immobilisations incorporelles :	908 685		99 369
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	1 167 377		1 488
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	688 754		23 000
Installations générales, agencements et divers	632 567		13 649
Matériel de transport	16 592 261		13 141 402
Matériel de bureau, informatique et mobilier	402 769		15 433
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	206 438		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	19 690 164		13 194 972
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	379 690		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	77 740		
TOTAL immobilisations financières :	457 430		

TOTAL GÉNÉRAL	21 056 279		13 294 341
----------------------	-------------------	--	-------------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			1 008 055	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			1 008 055	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			1 168 865	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			711 754	
Inst. générales, agencements et divers			646 216	
Matériel de transport		11 670 785	18 062 877	
Mat. de bureau, informatique et mobil.	45 106	6 946	366 150	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	206 438			
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	251 544	11 677 731	20 955 862	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 422	377 268	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			77 740	
TOTAL immobilisations financières :		2 422	455 008	

TOTAL GÉNÉRAL	251 544	11 680 152	22 418 924	
----------------------	----------------	-------------------	-------------------	--

Amortissements

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	190 835	65 893		256 728
TOTAL immobilisations incorporelles :	190 835	65 893		256 728
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	838 257	75 312		913 570
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	646 122	26 011		672 132
Inst. générales, agencements et divers	584 029	14 694		598 723
Matériel de transport	2 381 616	1 920 627	1 649 525	2 652 718
Mat. de bureau, informatique et mobil.	306 846	31 491	6 946	331 392
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	4 756 870	2 068 136	1 656 470	5 168 536
TOTAL GÉNÉRAL	4 947 705	2 134 029	1 656 470	5 425 264

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	65 893		
TOTAL immobilisations incorporelles :	65 893		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	75 312		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	26 011		
Installations générales, agencements et divers	14 694		
Matériel de transport	1 920 627		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 491		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	2 068 135		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	2 134 028		
----------------------	------------------	--	--

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Fonds commercial

Le fonds commercial est comptabilisé à son coût d'acquisition, y compris les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice. Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement. La dépréciation du fonds commercial est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle. Compte tenu de son caractère non amortissable, le fonds commercial a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice. Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur vénale du fonds commercial, à l'absence de dépréciation au titre de l'exercice. La valeur vénale a été déterminée sur la base de transactions récentes portant sur des fonds commerciaux similaires dans le même secteur d'activité

Le montant des fonds commerciaux à l'actif de l'entreprise s'élève à 684 664,86 € se répartissant comme suit :

- Acquisition du fonds de Lannion : **82 325 €** le 15/03/2002
- Acquisition du fonds de Saint-Brieuc : **99 091 €** le 23/06/1998
- Fonds entreprise Lambert suite à la fusion réalisée le 01/01/2003 : **503 248 €**.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Evaluation

Les véhicules sont comptabilisés de la manière suivante :

- Montant de la facture diminuée de la prime de volume éventuelle.

2.1.4.2 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 et 10 ans
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 et 5 ans

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice clos (en €)	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+50%) SCI POMPIDOU	966 333	60%	365 878	120 209	90 301	54 000
Participations (10 à 50%) SCI AEROPORT	(5 074)	33,33%	152	35 439	(5 532)	0

2.1.5.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations :

- SCI AEROPORT : 10 738 €

2.1.6 Stocks

2.1.6.1 Etat des stocks

Catégorie de stocks	Valeur Brute	Dépréciation	Valeur nette
Carburants et divers	135 071	/	135 071

Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO ;

2.1.7 Créances

Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque statistique de non recouvrement déterminé par la société.

2.1.7.1 Classement par échéances

Voir tableau 2057.

2.1.7.2 Charges constatées d'avance

Les charges s'élèvent à : 61 296 € réparties ainsi :

Electricité – Gaz - EAU	333 €
Loyers	6 043 €
Maintenance	666 €
Assurance	7 628 €
Téléphone	680 €
Documentation	2 381 €
Publicité	43 564 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	572 800			572 800
Primes, réserves	2 955 073	+ 127	-608 400	2 346 801
Report à nouveau				
Résultat	489 126	+ 557 276	- 489 126	557 276
Subventions d'investissement				
Provisions règlementées	1 623 924	+ 2 270 577	-1 799 499	2 095 002
Autres				
Total	5 640 924	+ 2 827 980	-2 897 025	5 571 879

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital social est composé de 2 864 actions de 200 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

	Nombre d'actions	Valeur
Position début de l'exercice	2 864	572 800
Mouvements :		
Position fin d'exercice	2 864	572 800

2.2.2.2 Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	557 276
• Impôt sur les bénéfices à 28% / 33%	+	218 355
• Résultat avant impôts	=	812 015
• Variation des provisions réglementées		
		471 078
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		1 283 093

La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

- Amortissement fiscal sur 4 ans,
- Amortissement économique égal à la valeur d'achat moins la valeur buy back sur la durée de détention du véhicule.

2.2.3 Provisions pour risques et charges

2.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions	7 000			7 000			
pour risques							
Provisions pour charges	40 996		11 807				52 803
Total	47 996		11 807	7 000			52 803

2.2.3.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

2.2.3.3 Engagements pris en matière de retraite

Pas de provision

2.2.4 Dettes financières

2.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

2.2.4.2 Dettes garanties par des sûretés réelles données

Cf tableau joint

2.2.5 Autres dettes

2.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Résultat exceptionnel

3.1.1 Produits exceptionnels

- Produits exceptionnels sur opération de gestion : 47 542
- Réalisation immobilisation : 10 077 227
- Reprise amortissement dérogatoire : 1 887 636
- Reprise sur amortissement exceptionnel :
- Reprise sur provision pour risques et charges :

Total **12 012 405**

3.1.2 Charges exceptionnelles

- Charges exceptionnelles sur opération de gestion : 50 504
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées : 10 035 568
- Dotation amortissement dérogatoire : 2 270 577
- Dotation exceptionnelle véhicule :
- Dotation provision pour risques et charges :

Total **12 356 649**

3.2 Impôt sur les bénéfices

3.2.1 Ventilation

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôt	1 156 260	- 344 245
Impôts	218 355	
Participation	36 381	
Résultat après impôts	557 276	

3.2.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases – Provision participation :	36 384
Taux d'imposition	28%
Créance d'impôt différé	<u>10 188</u>

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette (ou au titre d'autres dispositions fiscales) se compose comme suit :

Provisions réglementées amortissement dérogatoire	2 095 002
Autres dispositions fiscales	
Total base	<u>2 095 002</u>
Taux d'imposition	28%
Dette d'impôt différé	<u>586 601</u>

3.3 Ventilation du chiffre d'affaires

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	408 294		408 294	337 512
Production vendue de biens				
Production vendue de services	10 324 114		10 324 114	9 987 761
Chiffres d'affaires nets	10 732 408		10 732 408	10 325 273

3.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes est de 10 148.49 € HT au 31/12/2018.

4

Autres informations

4.1

Engagements donnés et reçus

Libellé	Banque	Montant caution	KRD au 31/12/2018	Garantie
BPO - 400 K€ (08/2016)	BPO	400 000	208 040	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 400 K€ (08/2016)	BNP	400 000	159 463	Caution solidaire SOFICAR
CM 400 K€ (08/2016)	CM Brest	400 000	214 428	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 205 K€ (02/2012)	BNP	205 000	5 469	Nantissement FDC Vannes
BPO - 400 K€ (08/2013)	BPO	400 000	7 876	Caution solidaire SOFICAR
CIO - 400 K€ (07/2015)	CIO Brest	400 000	135 114	Caution solidaire SOFICAR
BPO - 200 K€ (11/2015)	BPO	200 000	77 289	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 200 K€ (12/2015)	BNP	200 000	80 823	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 400 K€ (07/2016)	BCME	400 000	207 765	Caution solidaire SOFICAR
BNP - 500 K€ (07/2017)	BNP	500 000	359 353	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 500 K€ (08/2017)	BCME	500 000	351 252	Caution solidaire SOFICAR
BCME - 230 K€	BCME	230 000	109 069	Caution solidaire SOFICAR
BCME 1000K€ (05/2018)	BCME	1 000 000	894 853	Caution solidaire SOFICAR
BPO 1000K€ (02/2018)	BPO	1 000 000	894 854	Caution solidaire SOFICAR
CIO 900K€ (02/2018)	CIO	900 000	794 828	Caution solidaire SOFICAR
CA VH 500K€ (09/2018)	CA	500 000	475 207	Caution solidaire SOFICAR
BNP 500K€ (09/2018)	BNP	500 000	467 008	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 167	Caution solidaire SOFICAR
BCME 250K€ (08/2018)	BCME	250 000	229 276	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	Banque Populaire	1 000 000	900 000	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CA Brest	900 000	402 988	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BNP	500 000	0	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	CIO Brest	1 750 000	423,752.10	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BCME Brest	2 650 000	1 962 732	Caution solidaire SOFICAR
Crédit de trésorerie	BPGO	500 000	417 585	Caution solidaire SOFICAR

4.2 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5.31	
Employés – Agents de maîtrise	54.36	
Total	59.67	

4.3 Engagements retraite, CICE et transferts de charges

Engagements retraite

La cotisation à IRPAUTO intègre la prise en charge de nos engagements de retraite conformément à la convention collective.

Crédit impôt Compétitivité Emploi

Dans le cadre du nouveau crédit d'impôt compétitivité emploi, l'Entreprise a provisionné dans ses comptes un montant de crédit d'impôt de : **77 095 €**, Correspondant à 6% des salaires bruts jusqu'à 2,5 fois le SMIC.

Ce crédit d'impôt a été comptabilisé au crédit des comptes 649 – charges de personnel, et a été utilisé pour l'amélioration du fond de roulement.

Transferts de charges

Les transferts de charges sont comptabilisés au crédit des comptes 791 et se décomposent ainsi :

Transfert charges d'exploitation : 544 236 €

Transfert charges de personnel : 109 518 €

Provisions Inscrites au Bilan

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	1 623 924	2 270 577	1 799 499	2 095 002
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	1 623 924	2 270 577	1 799 499	2 095 002

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	7 000 40 996	 11 807	7 000 	 52 803
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	47 996	11 807	7 000	52 803

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	 335 855	 283 312	 254 718	 283 312
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	335 855	283 312	254 718	283 312

TOTAL GÉNÉRAL	2 007 776	2 565 695	2 061 217	2 431 117
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

LOCATOUR

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 25/06/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	10 738		10 738
Prêts			
Autres immobilisations financières	77 740		77 740
TOTAL de l'actif immobilisé :	88 478		88 478
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	484 119		484 119
Autres créances clients	1 888 746	1 888 746	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	68	68	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 021	1 021	
État - Impôts sur les bénéfices	16 332	16 332	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 201 019	1 201 019	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 495 694	1 495 694	
TOTAL de l'actif circulant :	5 086 998	4 602 879	484 119
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	61 296	61 296	

TOTAL GÉNÉRAL	5 236 772	4 664 175	572 597
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	3 208 393	3 208 393		
- à plus d' 1 an à l'origine	5 901 134	1 463 818	3 978 319	458 997
Emprunts et dettes financières divers	901 158	900 000	1 158	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 530 404	2 530 404		
Personnel et comptes rattachés	264 347	264 347		
Sécurité sociale et autres organismes	215 017	215 017		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	373 963	373 963		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 367	2 367		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	2 025 374	2 025 374		
Groupe et associés	1 335 841	1 335 841		
Autres dettes	275 813	275 813		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	17 033 811	12 595 338	3 979 477	458 997
----------------------	-------------------	-------------------	------------------	----------------

Dépôt N° 314162

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

A.A.A. LOCATOUR
Société par actions simplifiée
au capital de 572 800 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
300 796 232 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 557.276,24 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 557.276,24 euros

AFFECTATION

Au titre de dividendes 556.990,72 euros

Dotation au compte « autres réserves » 285,52 euros

Total **557.276,24 euros** **557.276,24 euros**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 194,48 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2017	488.999,36 euros -	0,00 euros -	0,00 euros -	
AU 03.01.2018 31 décembre 2016	608.399,52 euros -	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	569 850,08 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Dépôt N° 814162

Le 07 OCT. 2019

R.C.S. BREST

A.A.A. LOCATOUR
Société par actions simplifiée
au capital de 572 800 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
300 796 232 RCS Brest

**Copie certifiée
conforme**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 28 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 557.276,24 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 557.276,24 euros

AFFECTATION

Au titre de dividendes	556.990,72 euros	
Dotation au compte « autres réserves »	285,52 euros	
Total	557.276,24 euros	557.276,24 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 194,48 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 28 juin 2019.

Pour les dividendes et distributions assimilées perçus à compter du 1er janvier 2018 par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France et à défaut d'option pour l'assujettissement des revenus et gains du capital à l'impôt sur le revenu au taux progressif (option devant être globale et concerner l'ensemble des revenus et plus-values de l'année), il est institué un prélèvement à la source obligatoire non libératoire d'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %. Ce dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

Le prélèvement obligatoire est calculé sur le montant brut des revenus distribués.

Il est imputable sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, il est restitué.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander à être dispensées du prélèvement.

Conformément à l'article 242 quater du CGI, la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité du contribuable, avant le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

La demande prend la forme d'une attestation sur l'honneur par laquelle le contribuable indique que son revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre de l'avant-dernière année précédant le paiement est inférieur selon le cas à 50.000 € ou 75.000 €.

Cette attestation doit être produite auprès des personnes assurant le paiement des revenus lesquelles sont tenues à leur tour de la produire sur demande de l'administration.

La présentation d'une attestation sur l'honneur par une personne ne remplissant pas la condition tenant au montant du revenu fiscal de référence entraîne l'application d'une amende égale à 10 % du montant des prélèvements ayant fait l'objet d'une dispense à tort (CGI art. 1740-0 B).

Le défaut de production, sur demande de l'administration, de l'attestation par les personnes qui assurent le paiement des revenus entraîne, quant à lui, l'application d'une amende de 150 € (CGI art. 1736).

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 décembre 2017	488.999,36 euros -	0,00 euros -	0,00 euros -	
AU 03.01.2018 31 décembre 2016	608.399,52 euros -	0,00 euros	0,00 euros	
31 décembre 2015	569 850,08 euros	0,00 euros	0,00 euros	

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

REÇU LE

16 JUIL. 2019

GREFFE TRIB. COM. BREST

A.A.A. LOCATOUR
Société par actions simplifiée
au capital de 572 800 euros
Siège social : 45 rue de Keranfurust
29200 BREST
300 796 232 RCS Brest

Greffe du Tribunal de Commerce de Brest
150 rue Ernest Hemingway
CS 61936
29219 BREST CEDEX 2

BREST, Le 15-07-2019

Objet : Dépôt des comptes annuels - Société A.A.A. LOCATOUR

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, **aux fins de dépôt des comptes annuels** de la société référencée ci-dessus, les documents suivants

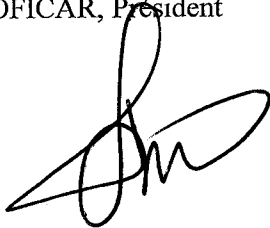
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution votée ;
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes.

Le coût de ce dépôt est joint à la présente par chèque bancaire.

Dans l'attente de votre récépissé de dépôt accompagné de l'état des frais correspondant.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Société SOFICAR, Président





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BREST

29/07/2019

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr

Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98 A A A LOCATOUR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest

N/REF : RCS BREST 300 796 232 (74 B 47)
Dépôt d'acte(s) de société
A A A LOCATOUR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest

Nos ref : ce dossier est suivi par GUILLAUME APPERE

Mesdames, Messieurs,

Suite au dépôt du dossier cité ci-dessus, nous avons constaté que celui-ci est incomplet.

Vous voudrez bien nous faire parvenir les pièces indiquées dans les rubriques cochées ci-dessous :

(X) 1 exemplaire avec la mention "copie certifiée conforme" et signé par le représentant légal du rapport du commissaire aux comptes.

Le rapport du commissaire aux comptes joint n'est pas signé par le représentant légal.

(X) les frais de greffe de 2.60 euros inclus la présente.

A défaut de réception de ces pièces dans un délai de quinze jours à compter de la présente, nous nous verrons contraints, en application de l'article R 123-97 du Code de commerce de vous notifier le rejet de ce dossier.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Un des Greffiers associés,





GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BREST

REÇU LE

29/07/2019

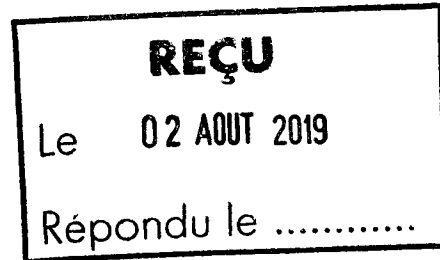
- 7 OCT. 2019

GREFFE TRIB. COM. BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
www.greffe-tc-brest.fr

Tel : 02.98.43.31.31 Fax 02.98.43.82.98 A A A LOCATOUR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest

N/REF : RCS BREST 300 796 232 (74 B 47)
Dépôt d'acte(s) de société
A A A LOCATOUR
45, rue de Keranfurust
29200 Brest



Nos ref : ce dossier est suivi par GUILLAUME APPERE

Mesdames, Messieurs,

Suite au dépôt du dossier cité ci-dessus, nous avons constaté que celui-ci est incomplet.

Vous voudrez bien nous faire parvenir les pièces indiquées dans les rubriques cochées ci-dessous :

(X) 1 exemplaire avec la mention "copie certifiée conforme" et signé par le représentant légal du rapport du commissaire aux comptes. ✓

Le rapport du commissaire aux comptes joint n'est pas signé par le représentant légal.

(X) les frais de greffe de 2.60 euros inclus la présente. Vu par téléphone le 2/10/19

A défaut de réception de ces pièces dans un délai de quinze jours à compter de la présente, nous nous verrons contraints, en application de l'article R 123-97 du Code de commerce de vous notifier le rejet de ce dossier.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Un des Greffiers associés,

